

FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX

RD 102 - Renouvellement de la couche de roulement

Commune de LANGUIDIC



JUIN 2020

DIRECTION DES ROUTES
ET DE L'AMÉNAGEMENT
Agence Technique
Départementale Sud-Ouest

Objet de l'opération

Dans le cadre du programme 2020 d'entretien des routes départementales, le département du Morbihan a décidé de renouveler la couche de roulement de la RD 102 sur le territoire de la commune de Languidic, hors agglomération entre le P.R. 16+000 et le P.R. 17+650. Ces travaux permettront de pérenniser la structure de chaussée et améliorer les conditions de sécurité.

Plan de situation



Désignation des intervenants

Maître d'ouvrage : Département du Morbihan

Maître d'œuvre : Direction des Routes et de l'Aménagement (chantier suivi par DRA/ATD sud-ouest)

Entreprise : EUROVIA Bretagne

Montant de l'opération : 137 800.00 € TTC

Organisation des travaux

Les travaux seront programmés sur une durée totale de 10 jours, sur les semaines 27 et 34.

La circulation sera gérée sous alternat ou sous déviation, selon les phases prévisionnelles suivantes :

Le 30 juin 2020 :

- De jour et sous alternat de la circulation :
Réalisation de rabotage et de purges de chaussée

Du 1er au 3 juillet :

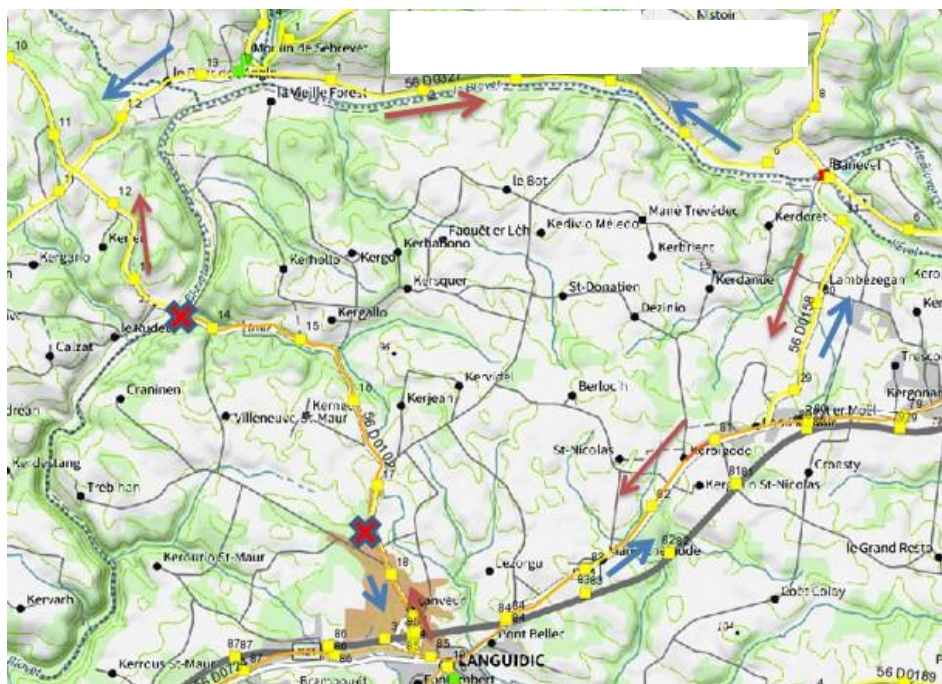
- De jour et sous déviation de la circulation :
Réalisation d'enrobés en couche de roulement de chaussée (section côté Languidic).

Semaine 34 :

- De jour et sous déviation de la circulation :
Réalisation d'un enduit superficiel en couche de roulement de chaussée (section côté Pont Neuf)

Information et déviation durant les travaux

Les travaux de mise en œuvre d'enrobés en couche de roulement de chaussée nécessiteront la mise en place d'une déviation de la circulation pendant cinq jours via les RD 23, 327, 158 et 724 selon les itinéraires indiqués sur le plan ci-dessous :



Des panneaux d'information aux usagers seront positionnés de part et d'autre du chantier, à compter du 22 juin 2020.

Reprise du chantier dans le contexte COVID19

L'ensemble de la chaîne des intervenants (maître d'ouvrage, maître d'œuvre, entreprises) s'est mis d'accord sur une reprise du chantier, conformément au guide de l'OPPBTP (Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics) sorti le 2 avril dernier et au processus défini permettant de vérifier que toutes les conditions sanitaires étaient remplies pour permettre une reprise de l'activité sur le site concerné (proposition entreprise).



**Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers :
restez vigilant et respecter les agents qui interviennent sur
les chantiers**

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement

Contact avec les élus ou la presse :

Davy DANO (cabinet) : 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : xavier.domaniecki@morbihan.fr

Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

Message par courrier à M. le Président du conseil départemental

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

routes@morbihan.fr

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.